



L'interview du mois

MARC DE NALE

Directeur général de l'association Demain la Terre

ASSOCIATION DEMAIN LA TERRE

L'Association Demain la Terre a été cofondée il y a 15 ans par des producteurs de fruits et légumes qui souhaitent mettre en évidence une manière plus propre et vertueuse de travailler. Aux deux modes de production existants qu'étaient l'agriculture conventionnelle raisonnée et l'agriculture bio s'est alors ajoutée une troisième voie, celle d'une agriculture responsable, qui couvre les trois piliers du développement durable. Directeur général de Demain la Terre, Marc De Nale répond à nos questions sur cette association visionnaire dont l'impact est écologique mais aussi sociétal.

QUELLES SONT LES DATES CLEFS POUR LA MISE EN PLACE DE CE LOGO ?

Première date, fin des années 2000 avec la création d'un cahier des charges complet. S'en sont suivis en 2010 les premiers audits externes réalisés par des organismes indépendants. À partir de 2016, un nouveau tournant est engagé avec une ouverture de l'association à de nouveaux adhérents et un renforcement de la communication vers les consommateurs.



Carte des entreprises « Demain la Terre » fournisseurs de METRO.

QUI SONT LES PRODUCTEURS QUI S'ENGAGENT DANS CETTE DÉMARCHÉ ?

Le profil type de l'association aujourd'hui, ce sont des producteurs et transformateurs de fruits et légumes. 18 entreprises de mise en marché sont adhérentes avec un réseau de 400 producteurs répartis sur le territoire national et international. En 2019 l'équivalent de 200 000 tonnes de produits

d'améliorer leurs pratiques. La seconde est de pouvoir profiter d'une communication optimale pour valoriser et mieux vendre leur production.



COMMENT RECONNAÎTRE LES PRODUITS DEMAIN LA TERRE DANS LES RAYONS METRO ?

Grâce à notre logo ! Il est présent sur tout type d'emballage. Je voudrais rajouter que choisir ces produits issus d'une agriculture responsable est pour chacun, une façon de s'engager au niveau environnemental, sociétal et économique... Pensez-y et agissez en faisant vos courses !

AVEZ-VOUS DES EXEMPLES D'ACTIONS AYANT UN IMPACT DIRECT SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Question difficile... Il y en a tellement, d'autant que le cahier des charges est en évolution constante ! S'il faut choisir j'en citerais trois : La baisse significative de l'utilisation des intrants phytosanitaires, le travail sur la biodiversité avec par exemple l'introduction et la préservation des pollinisateurs dans les cultures, enfin l'engagement sociétal des entreprises avec par exemple le don de produits à des associations d'aide alimentaire (780 tonnes en 2019).

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DE L'ASSOCIATION ?

Je le vois florissant ! Notre démarche a aujourd'hui pris une dimension internationale. Après une première étape où certains de nos adhérents ont fait certifier leurs exploitations situées à l'étranger, une progression marquante a eu lieu en 2019 avec la décision d'une coopérative suisse adhérente de dupliquer la démarche de l'Association pour le territoire suisse. Croyez-moi, l'agriculture responsable a un bel avenir devant elle !

QUELLES SONT LEURS MOTIVATIONS ?

L'engagement est une démarche volontaire, les producteurs partenaires rejoignent l'association pour deux raisons principales : La première est de donner un cadre à leurs politiques de développement durable et

RECHERCHER UN CADRE DES PRODUITS PHYTO SANITAIRES, FAIBLES EN CARBONE, BIEN ÉVALUÉS

PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LES RESSOURCES EN EAU

PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA VIE DANS LES SOLS, Éviter toute POLLUTION DES SOLS

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES INSECTES POLLINISATEURS

CONTROLLER ET DIMINUER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

GÉNÉRER LA VALORISATION DES DÉCHETS ET LAUR RÉDUCTION

FAVORISER UNE RELATION ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉE AVEC LES PARTIES PRIÉTAIRES

GARANIR UN RESPECT DES INÉGALITÉS SOCIALES